

l'entier corps du presbytère, formant le N° 260
plan cadastral (Section D du Village), a subi des modifica-
tions qui ont modifié l'ancienne distribution intérieure
et trop altéré l'ensemble.

En comparant l'état de lieu actuel avec celui qui
existait lors de la formation du cadastre, on constate
que la façade occidentale de l'immeuble a été
étendue de 14^m à 11^m 60 de développement, tandis
que l'avant-corps septentrional a été allongé
d'environ 5 mètres. (Voir le plan N° 1 ci-joint)

À une époque fort lointaine, il fut fait distribution
d'une partie de la façade occidentale de l'immeuble
en une Ecole de filles de la partie teintée de vert
sur le croquis ci-joint.

En 1850, la destination de cette partie fut changée et
le Conseil municipal décida de la transformer en maison
d'habitation. La délibération est du 6 février 1850, et il est
dit dans ce local « Vu son peu d'espace et seulement propre à
un ouvrier ».

M. Chambon, Cordonnier, devint locataire le 1^{er} janvier
1851. Il eut pour successeur M. Roussillon, son
frère en Saint-Crispin.

En 1867, le 12 mai, le Conseil municipal revenant sur
la délibération antérieure, décidait de reprendre les
locaux affermés, qu'il destinait au logement de
l'adjoint.

En 1871, le 11 mai, le Conseil municipal, revenant sur sa délibération du 12 mai 1867, a décidé de transformer cette

Le presbytère

Commune de Lirac.

Rapport
concernant le Presbytère
Communal.

FAÇADE PRINCIPALE
(Actuelle)



FAÇADE PRINCIPALE
(Restaurée)



L'Hôtel de la Mairie

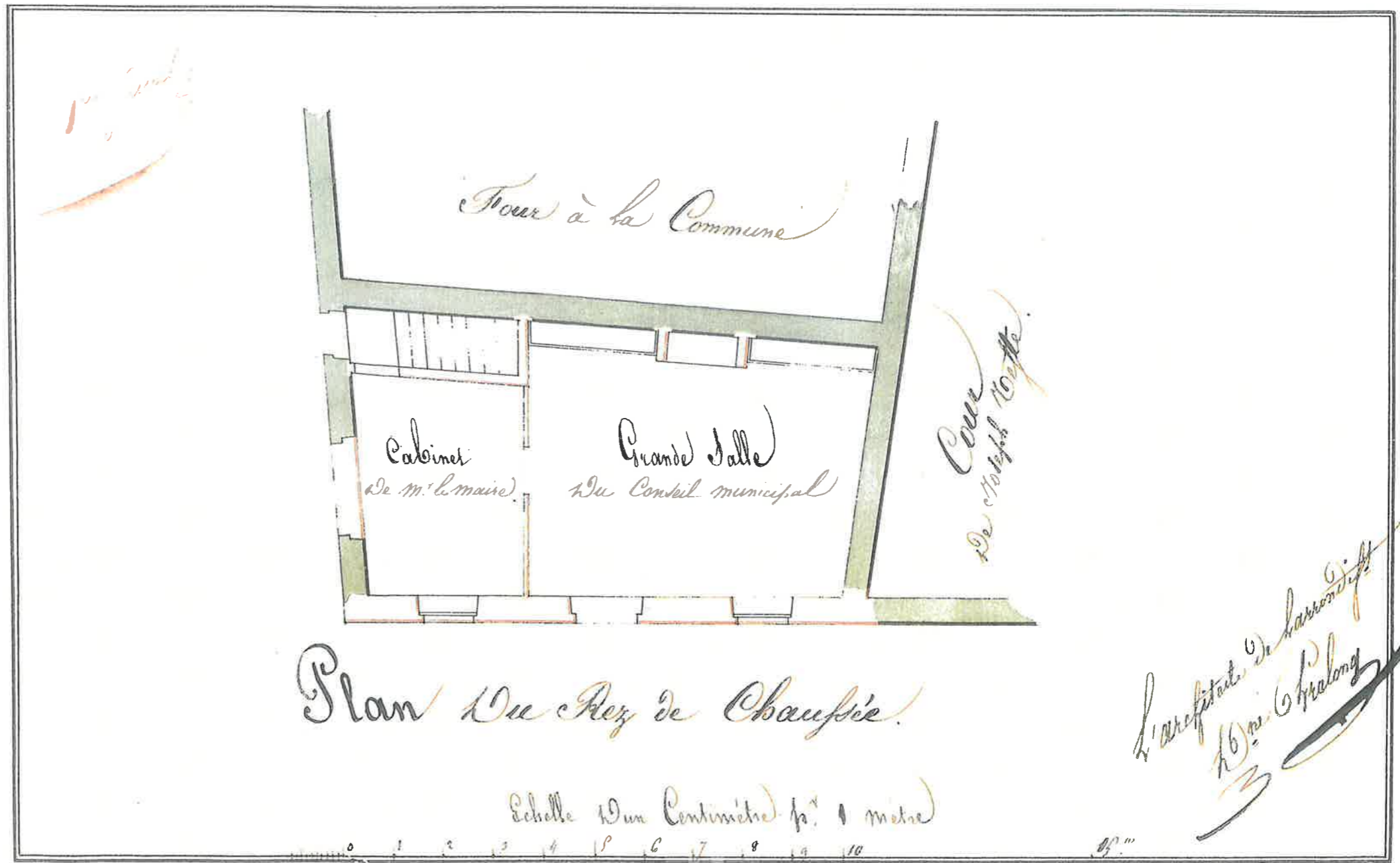


L'Hôtel de la Mairie

Avant Projet non retenu par les élus

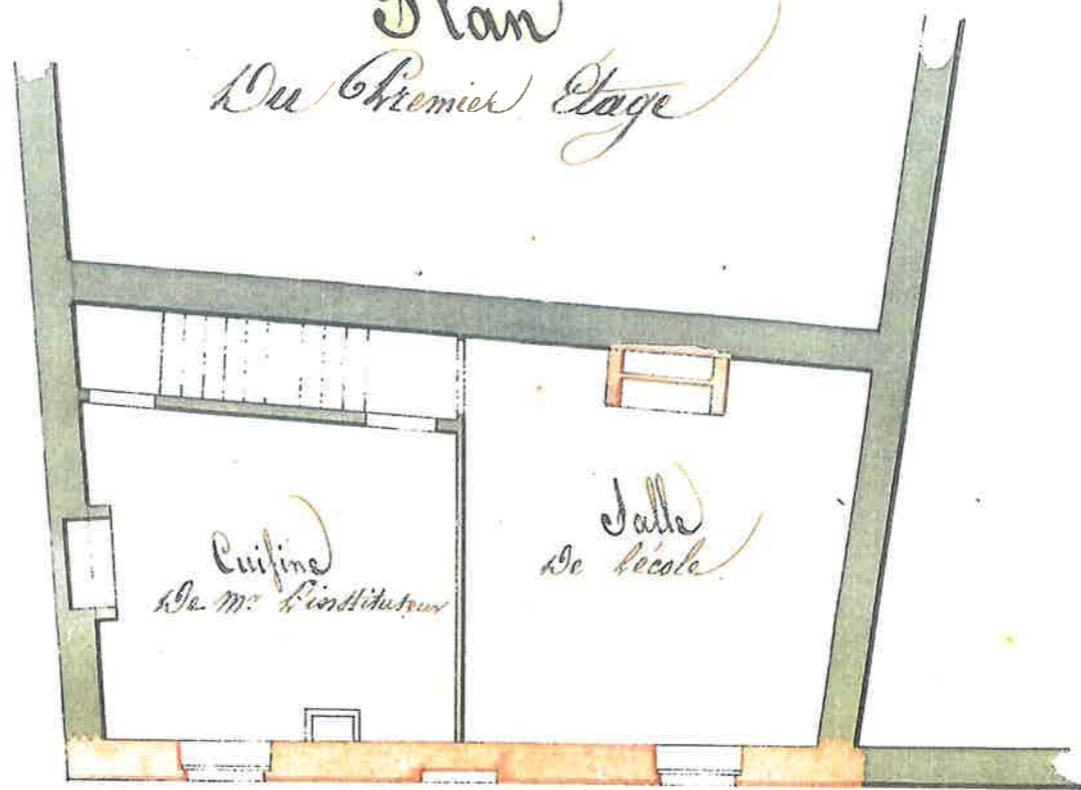
Plan Détaillé
Des Constructions à Faire
à la Maison de la Neuve Dupuy
pour y établir la Maison Commune
de Sivac.

Cet urban en quatre feuilles
Fait et Dessiné par nous à effet
le 20 Mars 1887
Architecte De Lamoignon
A. O. Né Pralong
3



2^e feuille

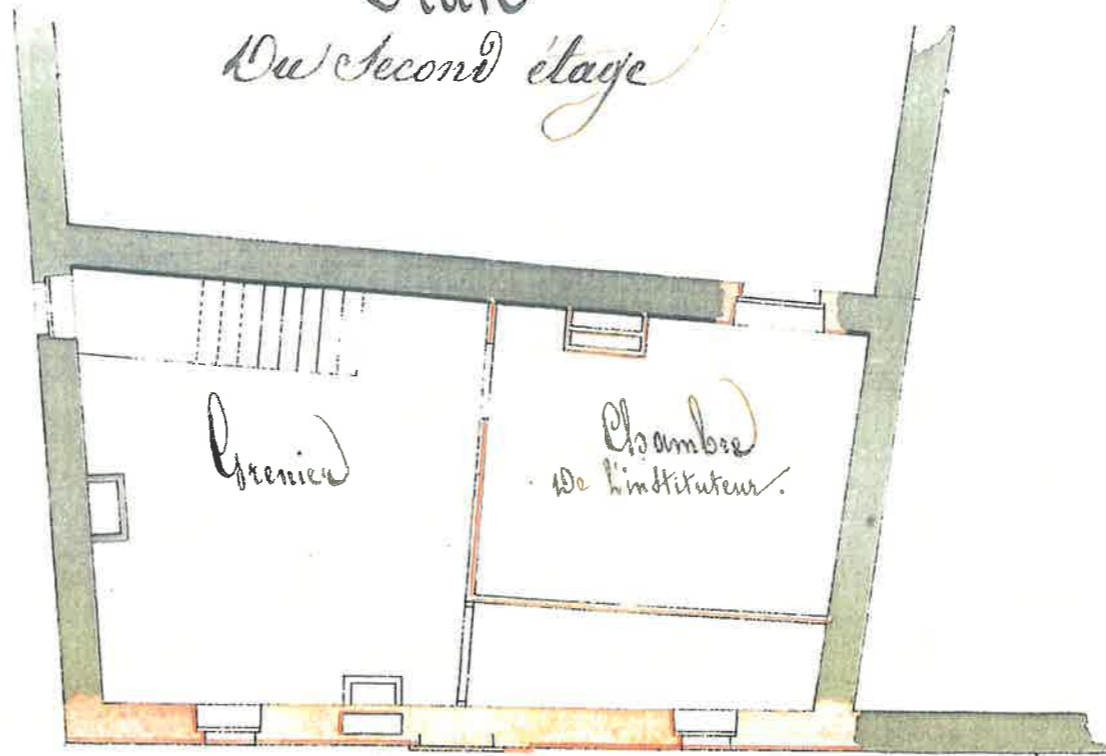
Plan Du Premier Etage



Wyer le 20 8^{bre} 1837
à l'usage de M. l'Instituteur
10 rue de la Harpe
Paris

3^{me} feuille

Plan
Du second étage

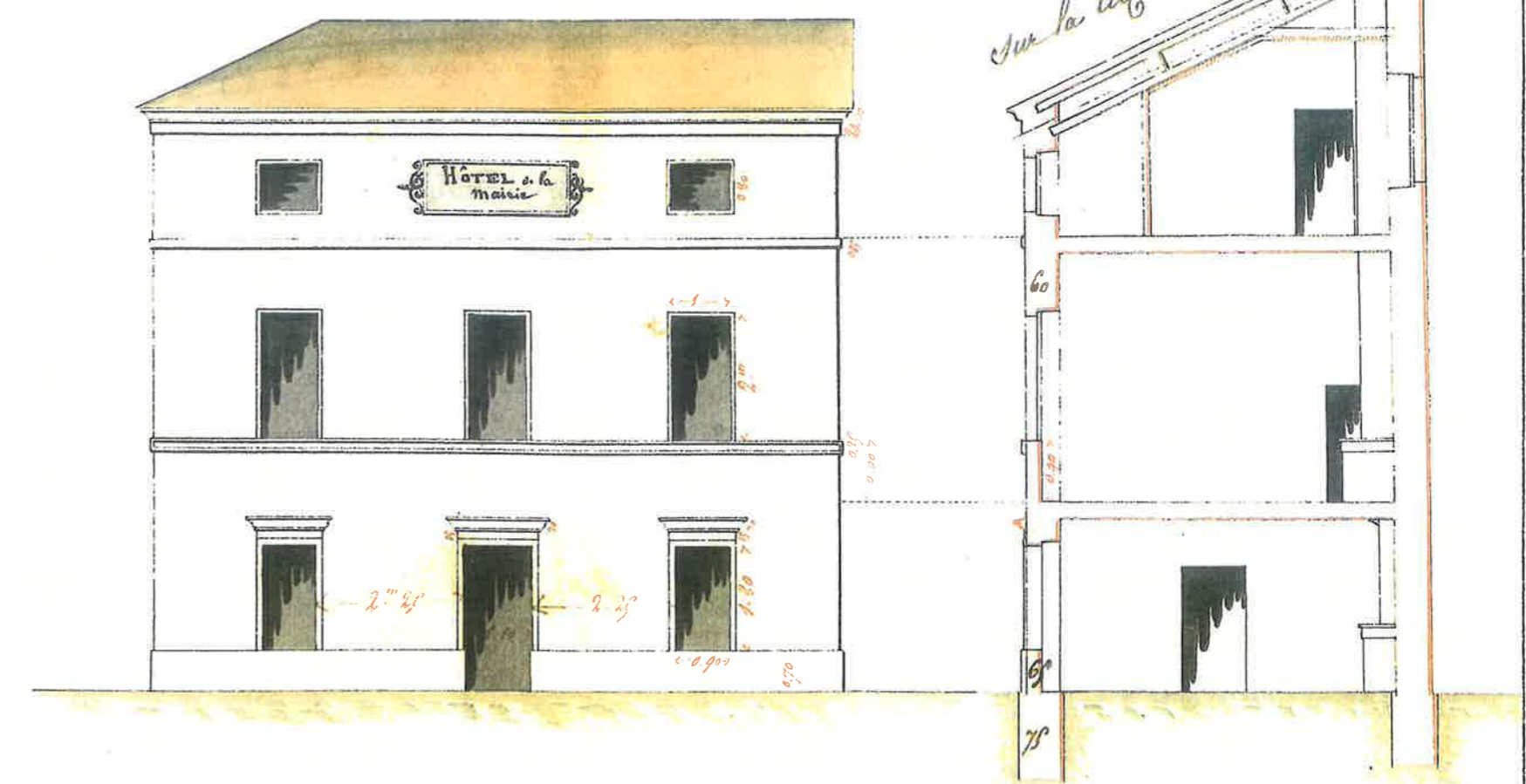


Alger le 20 juv 1837.
L'architecte De Lassone
M^{re} Chalong
3

Élévation Du Côté de la Place.

Profil sur la ligne AB

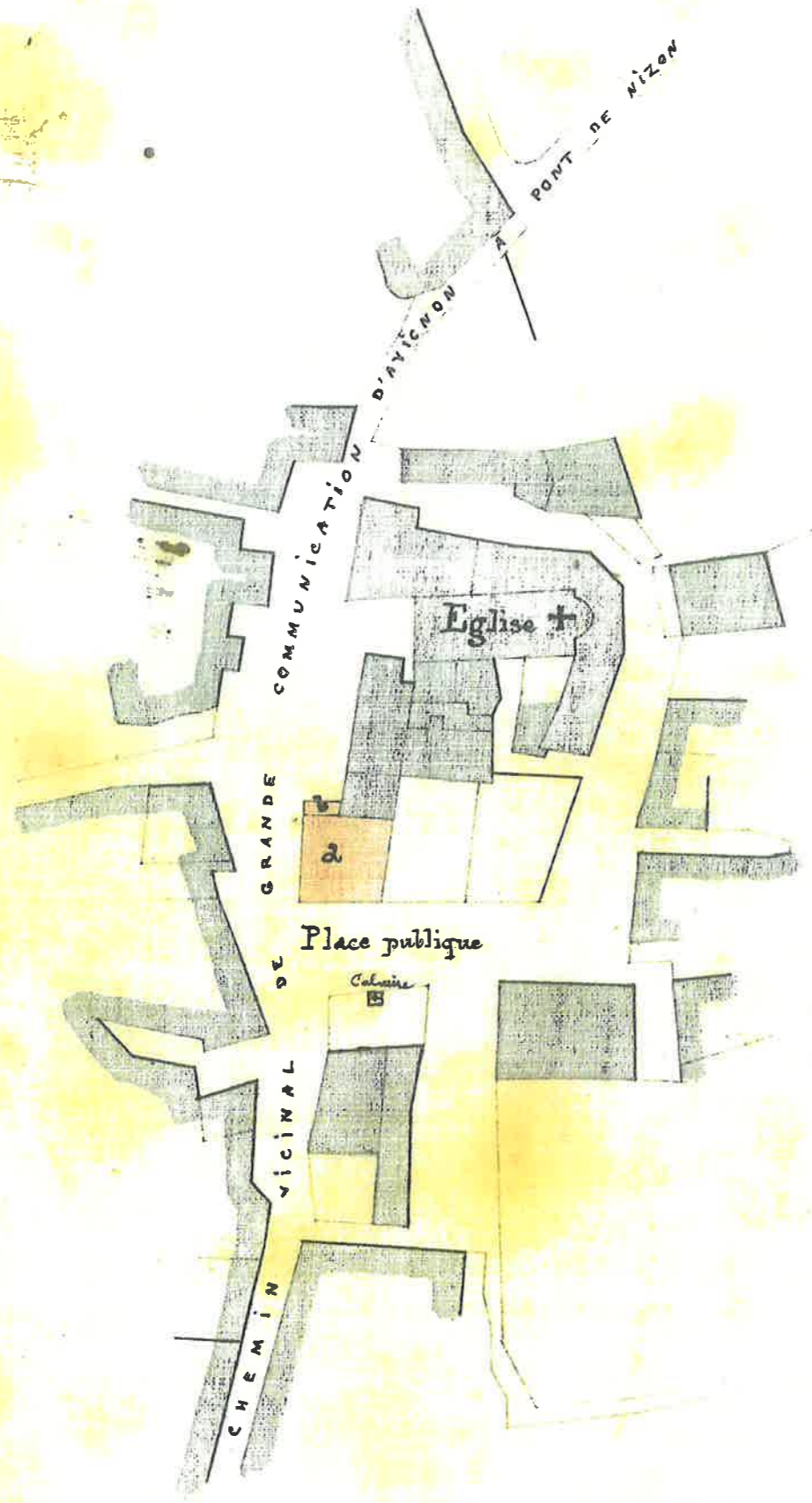
1/2



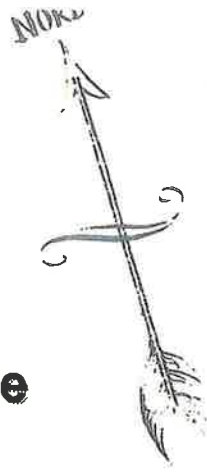
*Alger le 20 8^{me} 1837
l'architecte de l'arrond.
Dni Pralong*

Planche de 1850

L'Hôtel de la Mairie



- a Mairie - Ecole actuelle
- b Maison à incorporer



Plan
Des Environs de l'hôtel de mairie
de la Commune
de Sirac

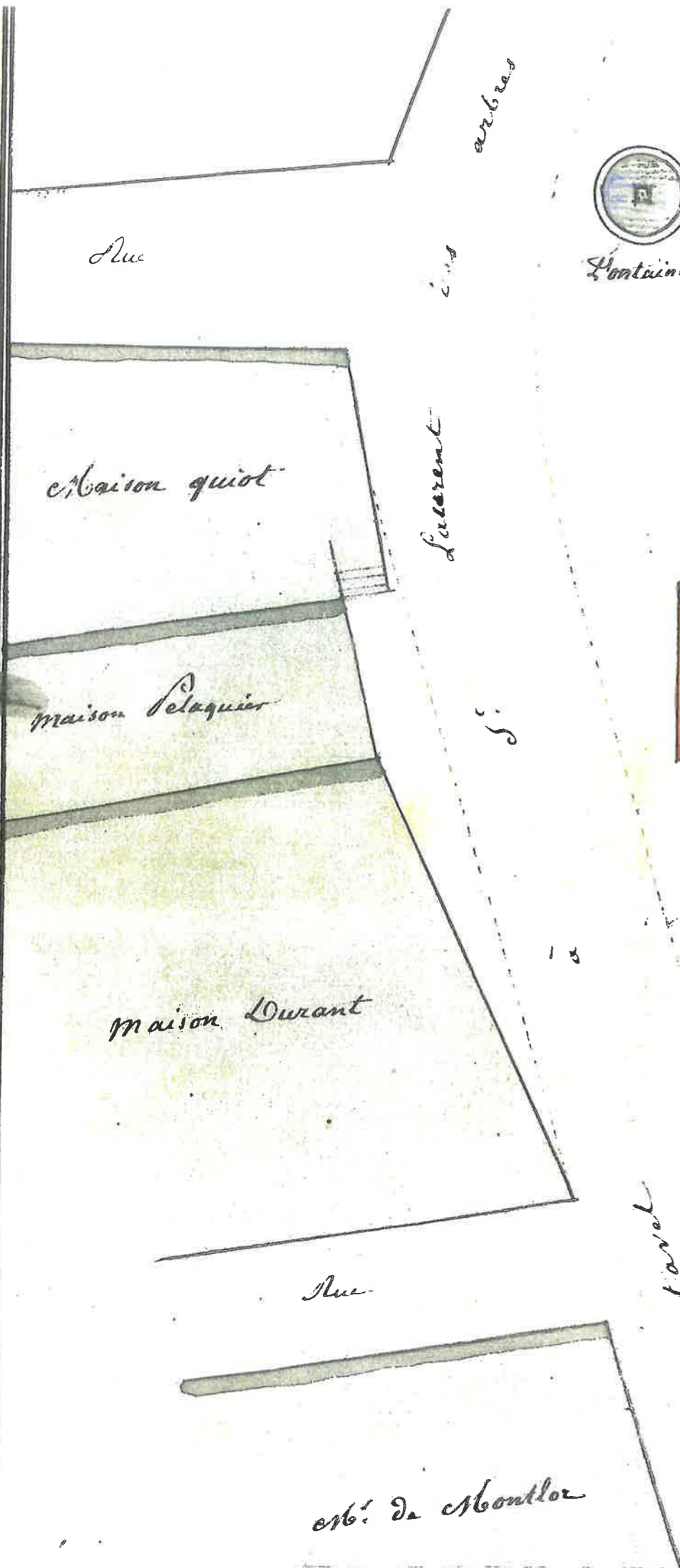
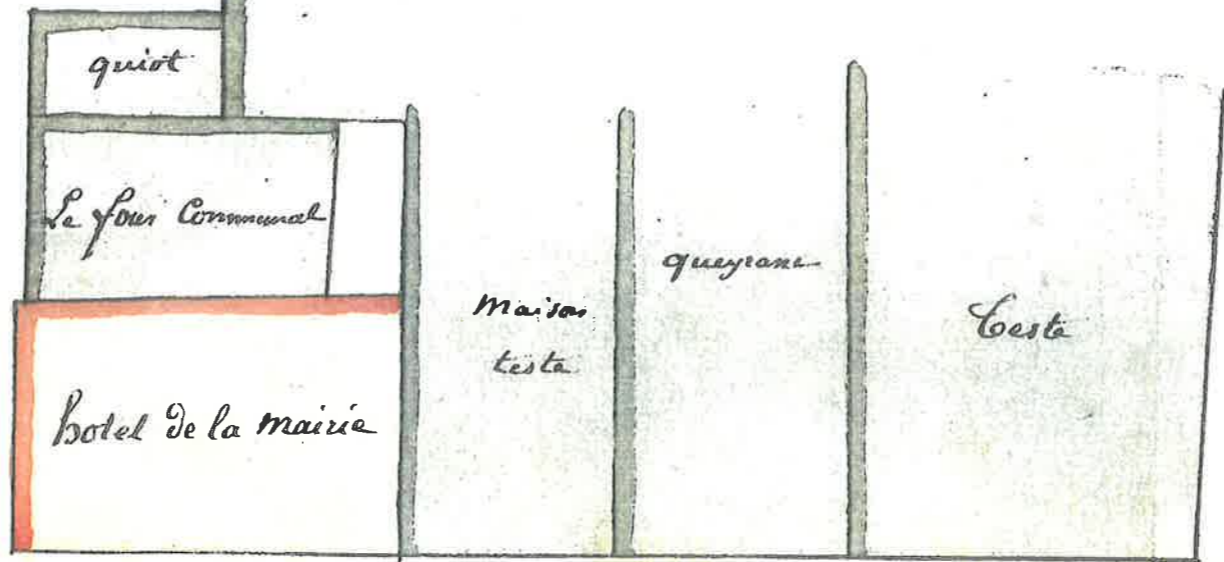
L'Hôtel de la Mairie

Né à la commune
par travers au poultrier
le 26 Juin 1856
de la commune de Sirac
par le notaire

maison fabry



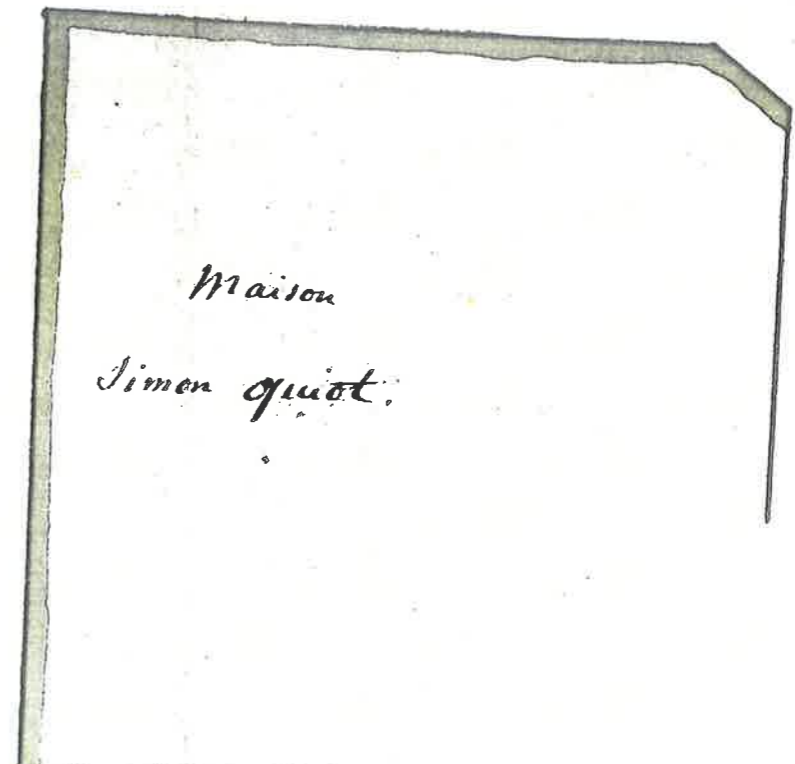
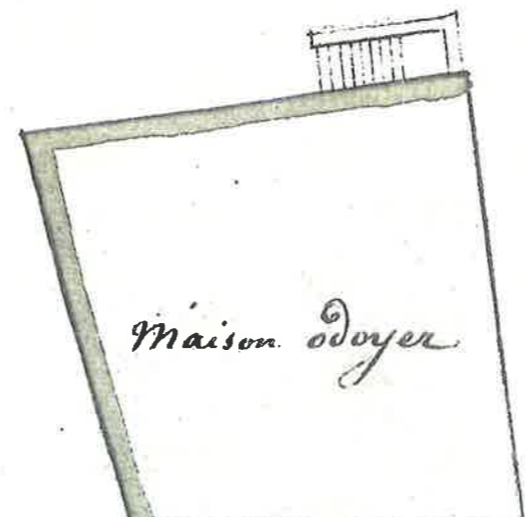
Fontaine



Place
de la mairie



Croz



Lucrèce

Si

10

10

l'hotel

50

est. de Montlor

Aue

Aue

arbres

Aue

maison quiot

maison Delaquier

maison Durant

Aue

Maison Doyer

Maison
Simon quiot.

maison
queyrane

quiot

Le four communal

maison
testa

queyrane

L'esta

Hotel de la mairie

Après la commission
des travaux publics
du 16 Juin 1856
de l'avis de la commission
des travaux

Dessin
de la facade actuelle
de l'Hotel de la Mairie -
de Sirac



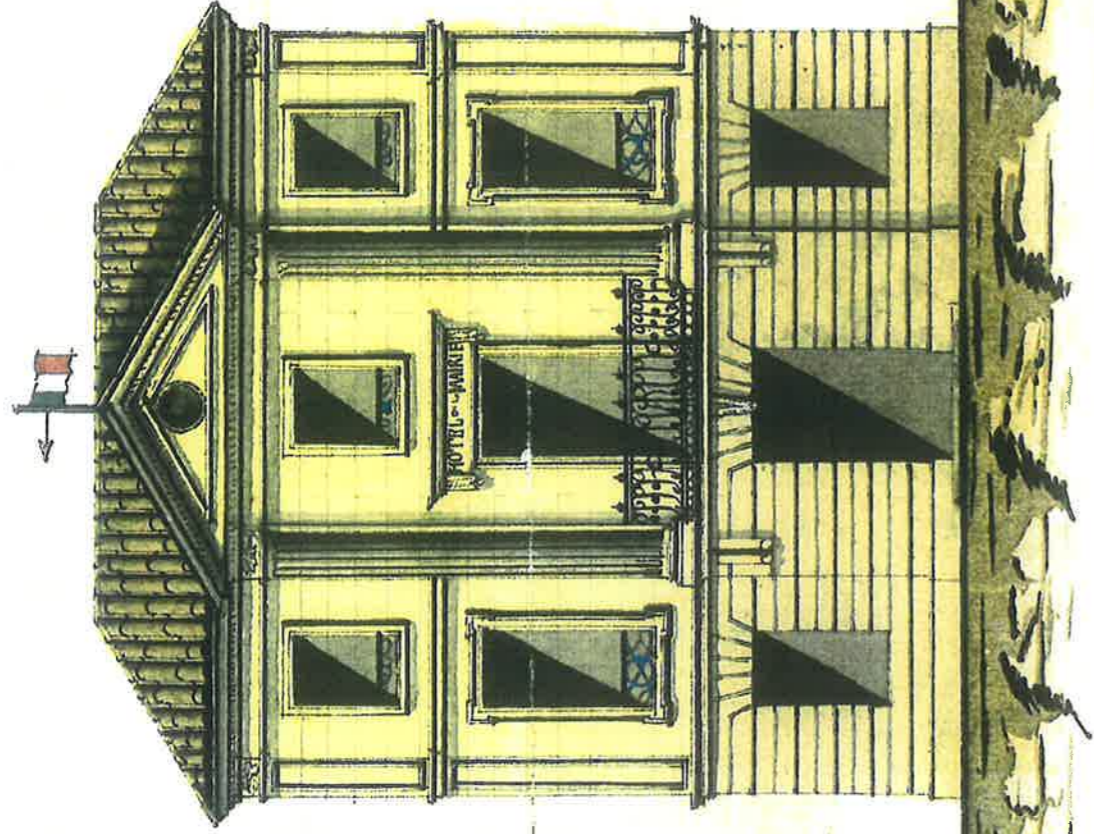
Approuvé par le Préfet
le 15 X 1856
de l'avis de la commission
des travaux

Echelle de un centimètre par mètre

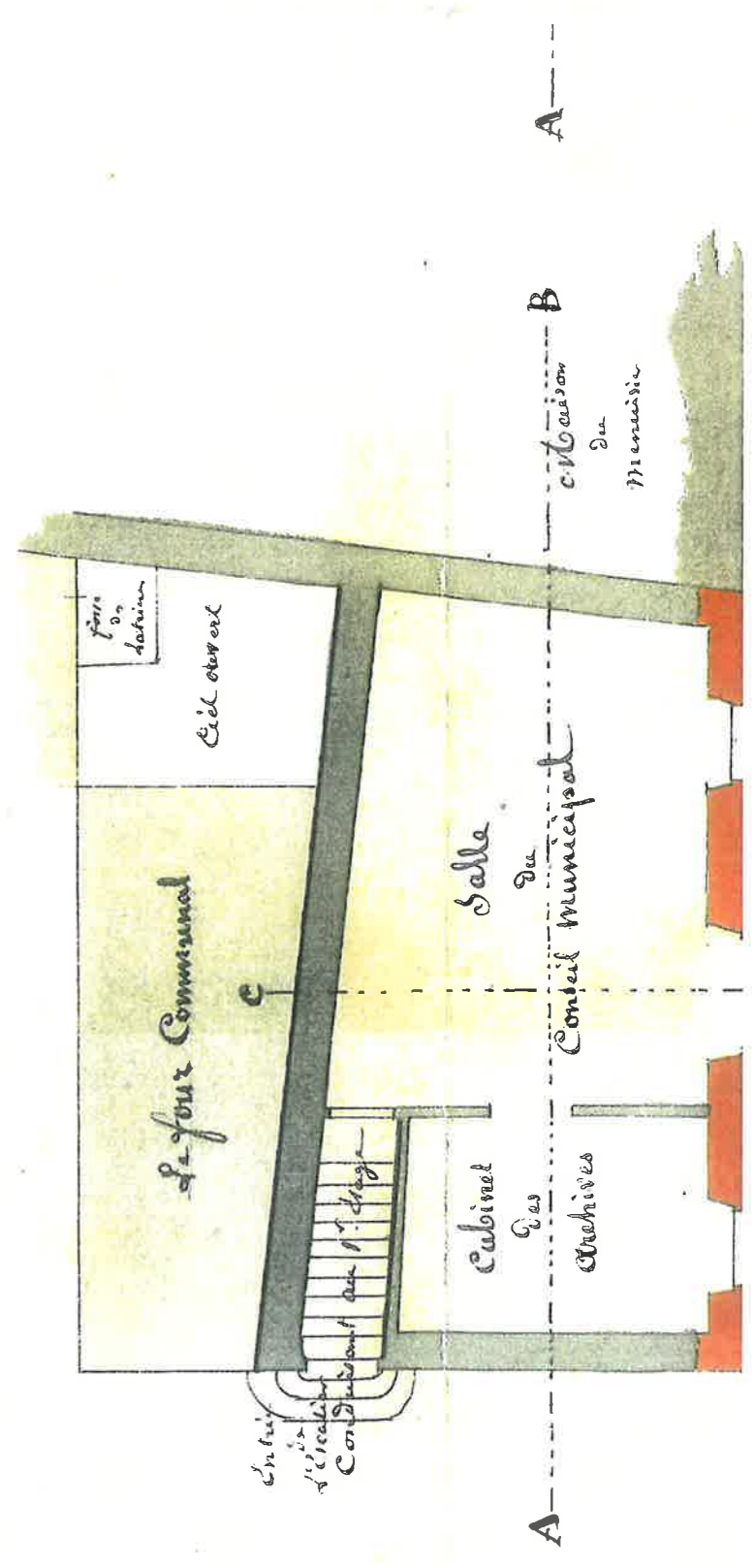
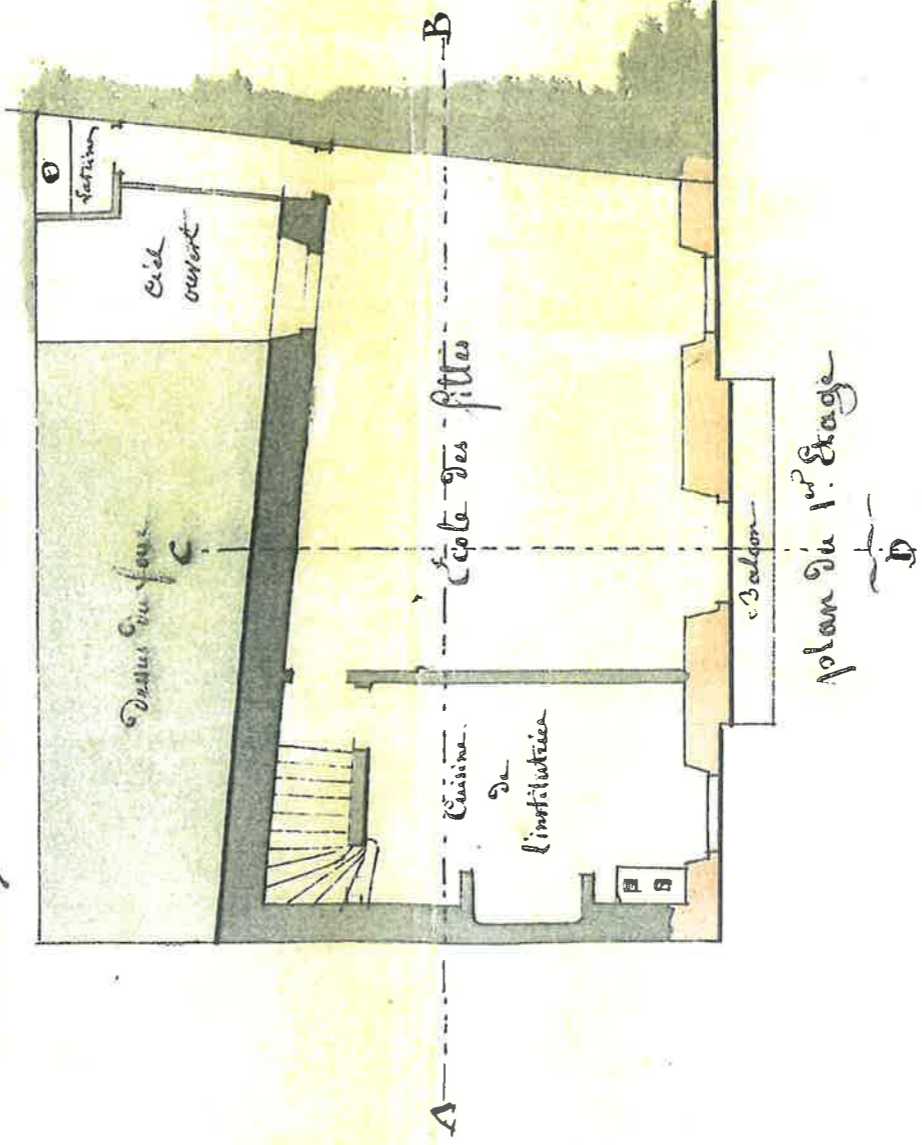
Dessiné par nous architectes Tourtière
à Sirac le 9 mai 1856

M. Bague
J. Tourtière

Facade sur la place

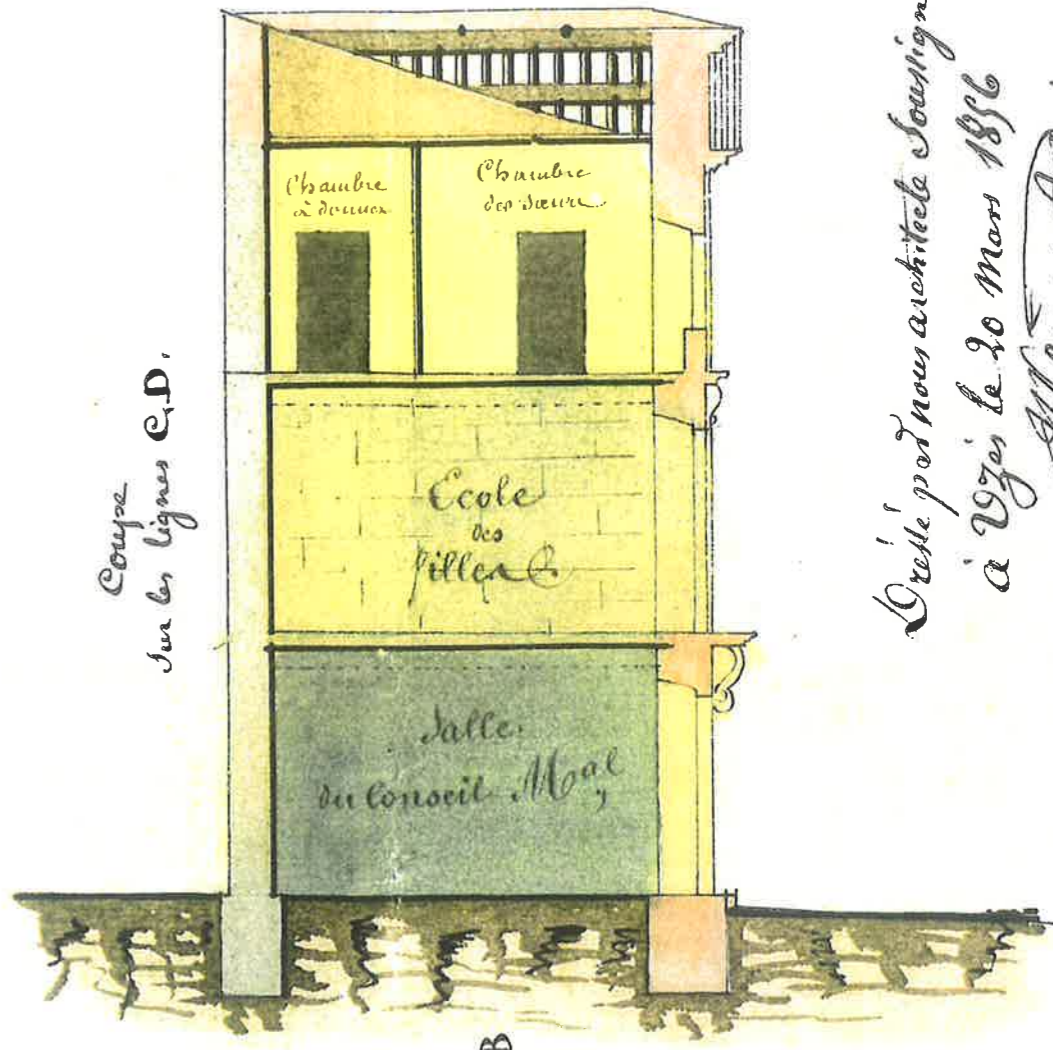
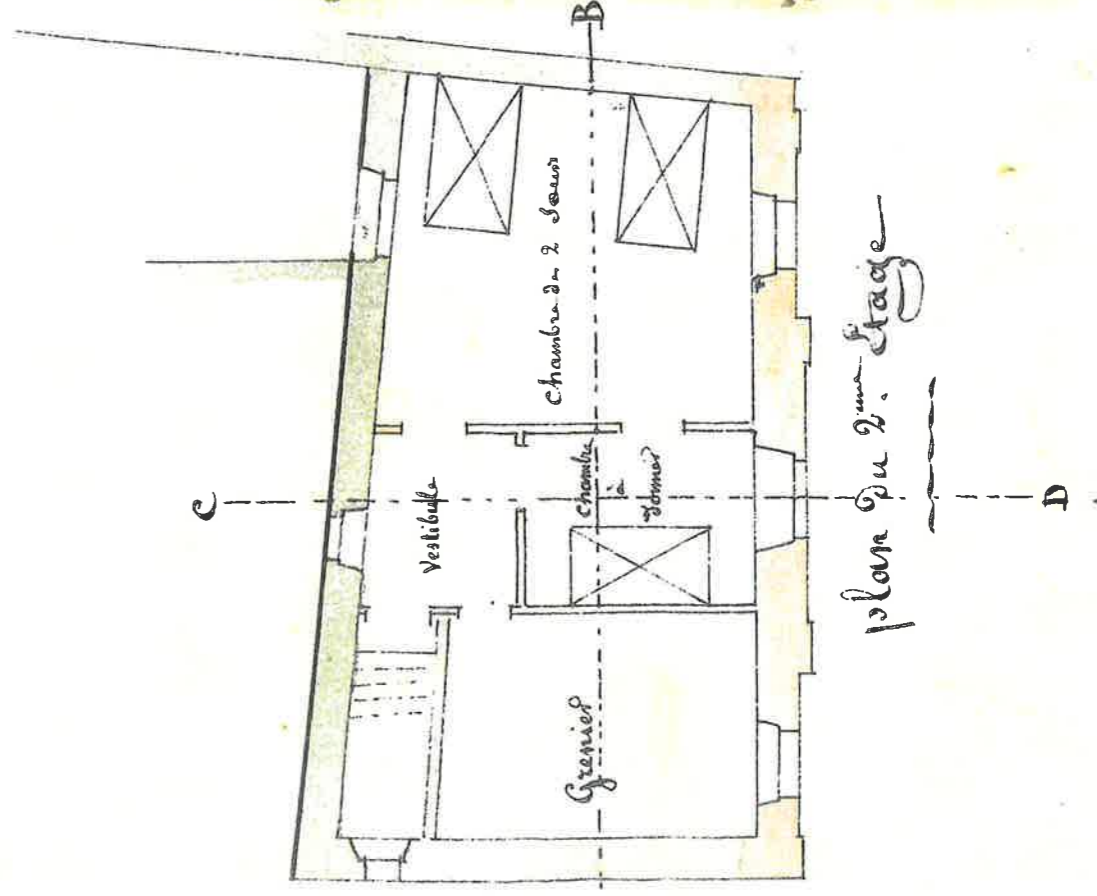
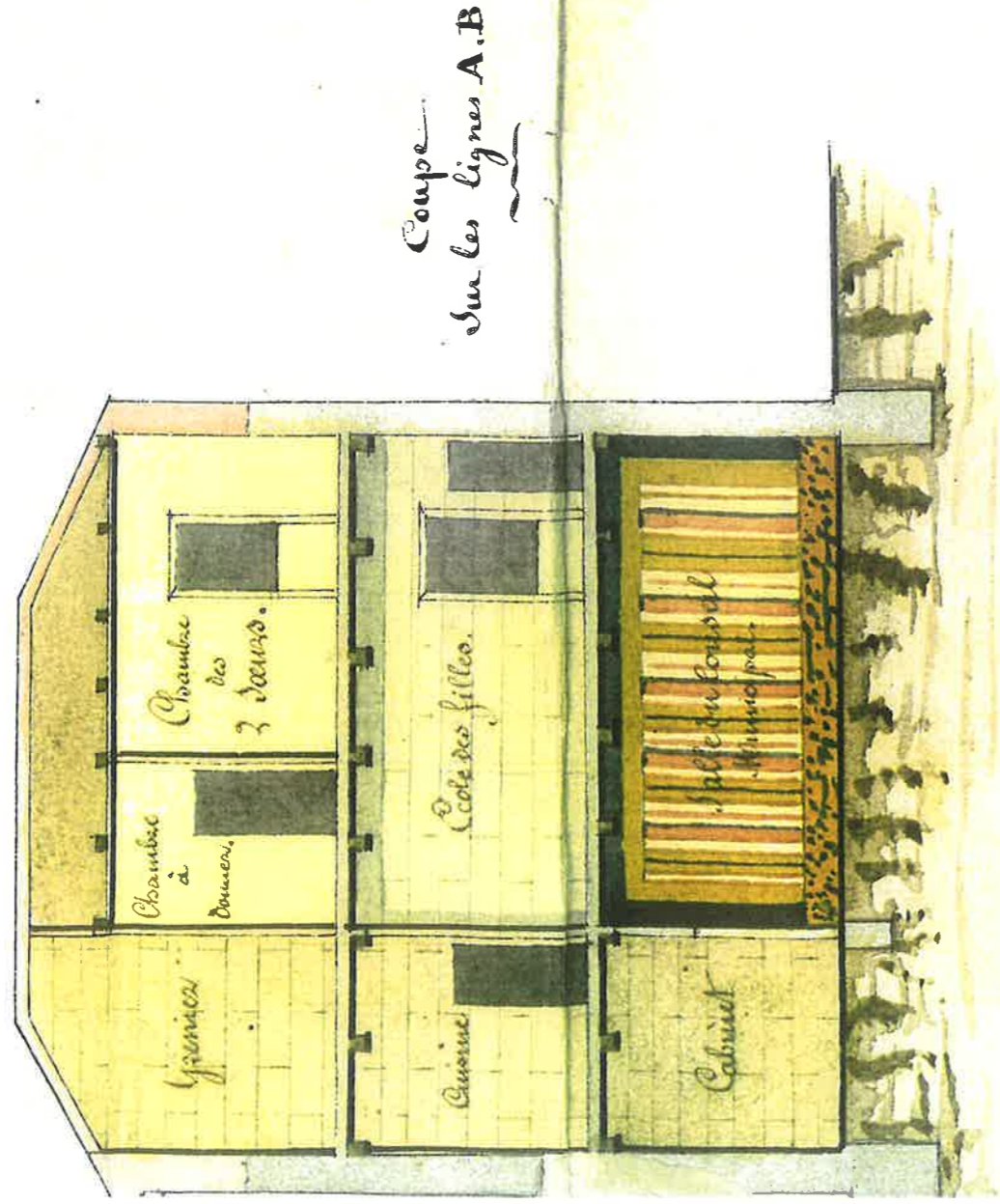


M. le Maire
 le 16 Mars 1876
 Architecte de la commune
 M. le Maire
 M. le Maire



Maison
 Du
 Mairie

(gard)



Dessiné par l'architecte Soussigne
à Uzès le 20 Mars 1856

J. Reguey

Session de novembre 1848. ⁽⁴⁾

Sur l'opportunité
de construire un
nouveau Cimetière.

Siéance Du Deux novembre mil huit cent quarante
huit. Etaient présents M. M. Fabre Jules, Maire
président; Laurent Hypolite adjoint, Laurent Louis Antoine,
Laurent Jean, Doyen Jean, Durand Simon, Cassan Antoine
Safont Alexis, Pelagier Louis, Rieux Michel Etienne.

M. le Maire a exposé au Conseil qu'il conviendrait
de s'occuper des moyens à prendre pour faire construire un
nouveau Cimetière qui fut hors de l'enceinte du village
attendu que celui qui existe est trop peu spacieux pour
pouvoir y faire les inhumations d'une manière convenable.

Invite le Conseil à délibérer.

Le Conseil; oui l'exposé de M. le Maire.
Considérant que l'ancien Conseil Municipal a demandé
plusieurs fois d'acquiescer, à ce sujet, une terre appartenant
à la fabrique de la paroisse de Sira pour y construire
un nouveau Cimetière, attendu qu'il y a nécessité; mais
que pour de motifs légitimes, le Conseil de fabrique a
constamment refusé d'aliéner ce terrain, et le refuserait encore;
et qu'en cela, il est le digne interprète de la majorité
des habitants de Sira, Délibère à l'unanimité qu'il se
fait demande au Sieur Doyen Jean, père, propriétaire à Sira
de céder un lopin de terre d'une terre qu'il possède au nord
du village pour y construire un Cimetière, ce qui lui sera payé à
vire d'expert; M. le Maire est chargé de faire la demande

De six ares cinquante cent et de nommer l'expert de concert avec le dit Doyen Jean, père,
et le faire procéder ainsi à l'estimation du
à l'estimation du terrain.

ainsi Délibéré à Sira le jour mois et an susdits. et ont signé.

Doyen Jean, Laurent, Pelagier, Rieux, Durand, Laurent, Fabre
Maire

DÉLIBÉRATION POUR L'ACQUISITION
D'UN TERRAIN POUR CONSTRUCTION
D'UN NOUVEAU CIMETIÈRE

Le cimetière



ENTRÉE DU CIMETIÈRE

L'école de filles



DÉPARTEMENT DU GARD

ARRONDISSEMENT D'UZÈS

CANTON DE *Roquemaure*

COMMUNE

DE *Lirac*

PROJET

*d'aménagement d'une Ecole des Filles
dans des locaux existants.*

Plans, Profils, Elevations.

VUE SUR L'ACTUELLE ANCIENNE ECOLE DES FILLES
LE PROJET ENVISAGÉ EN 1880 N'À PAS ÉTÉ RESPECTÉ.

Commune de Lirac (Gard).

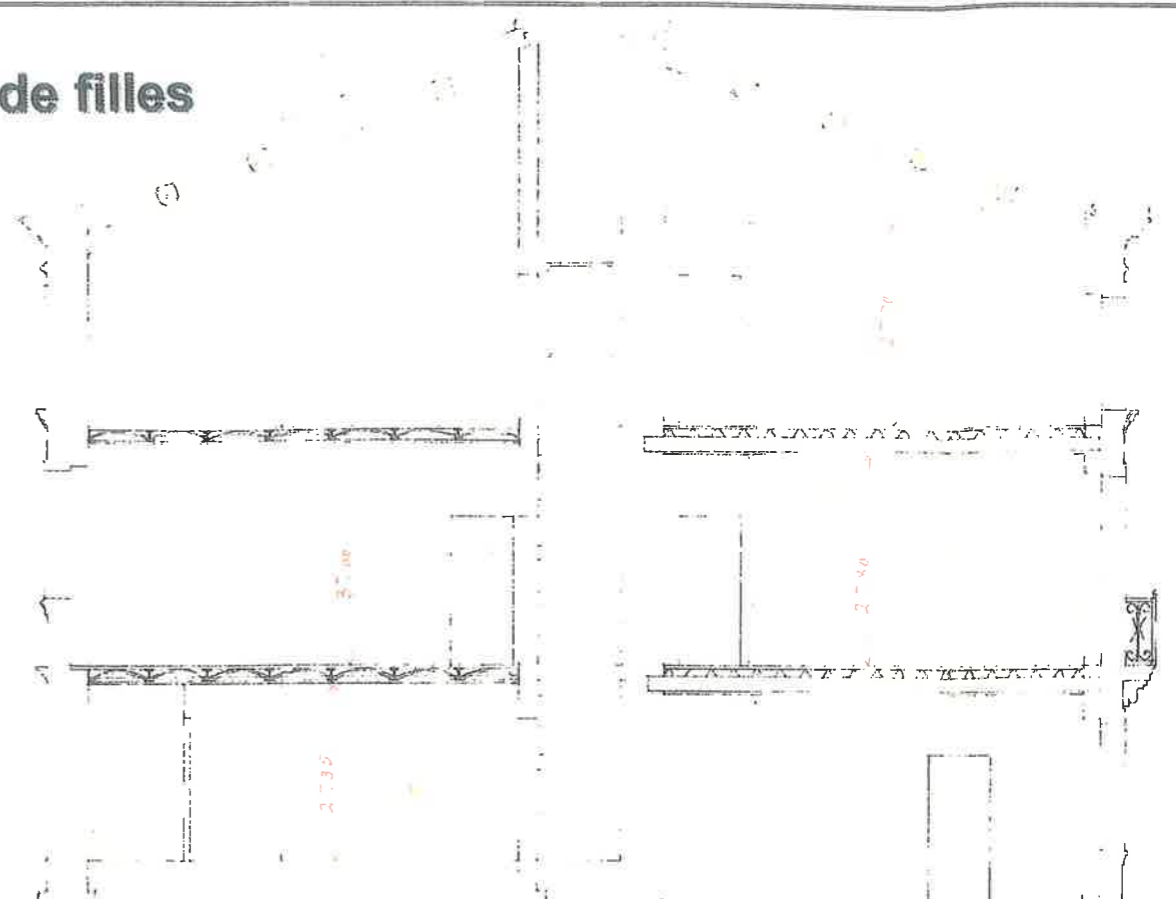
Agrandissement de l'École des filles.

Plans et Coupe à l'échelle de 0.01 par mètre.

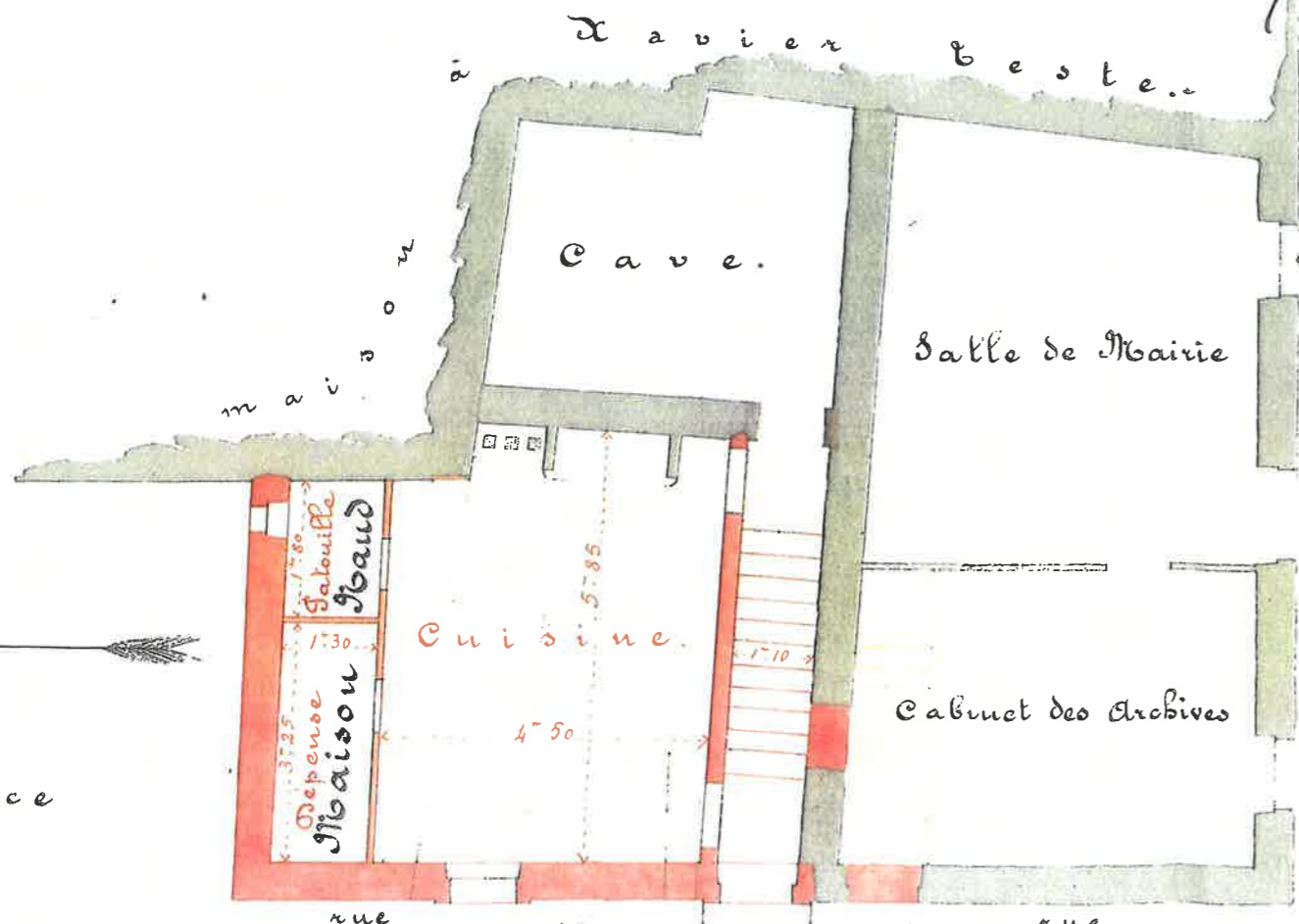
Dressé par l'Architecte sousoigné
à Lirac le 2 Février 1880.

Paul Chebaumont

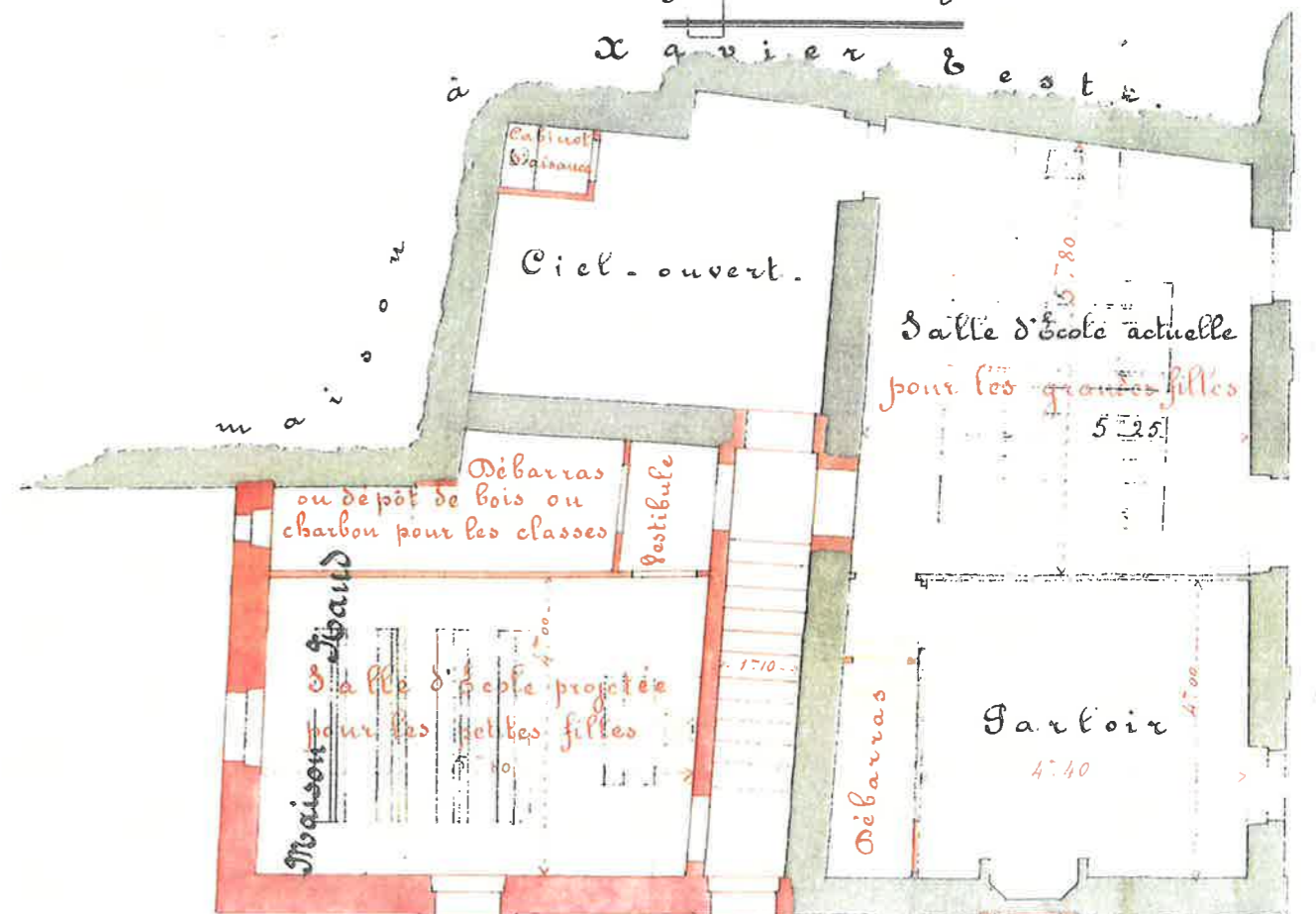
L'école de filles



Coupe sur la longueur.



Plan du rez-de-chaussée.

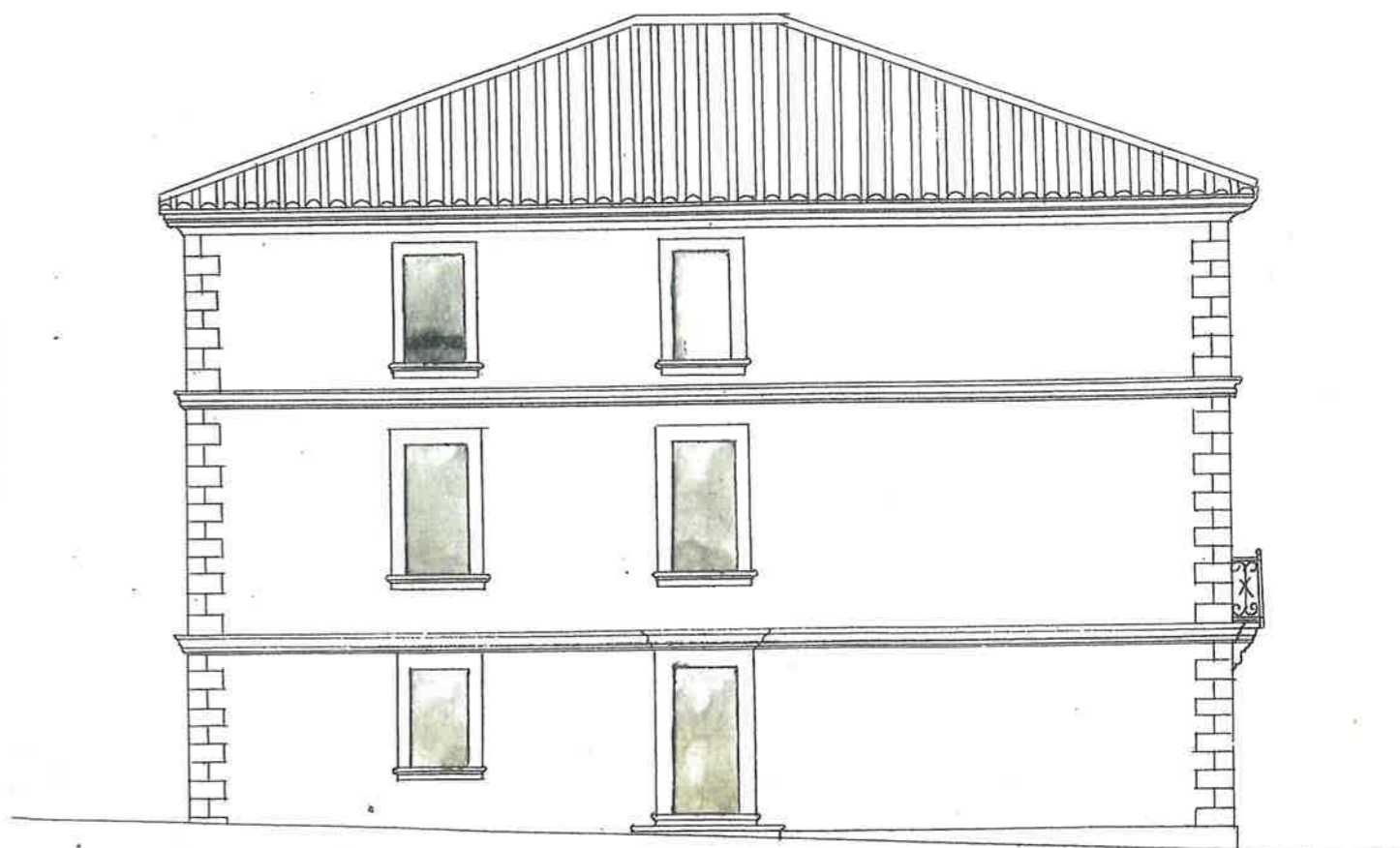
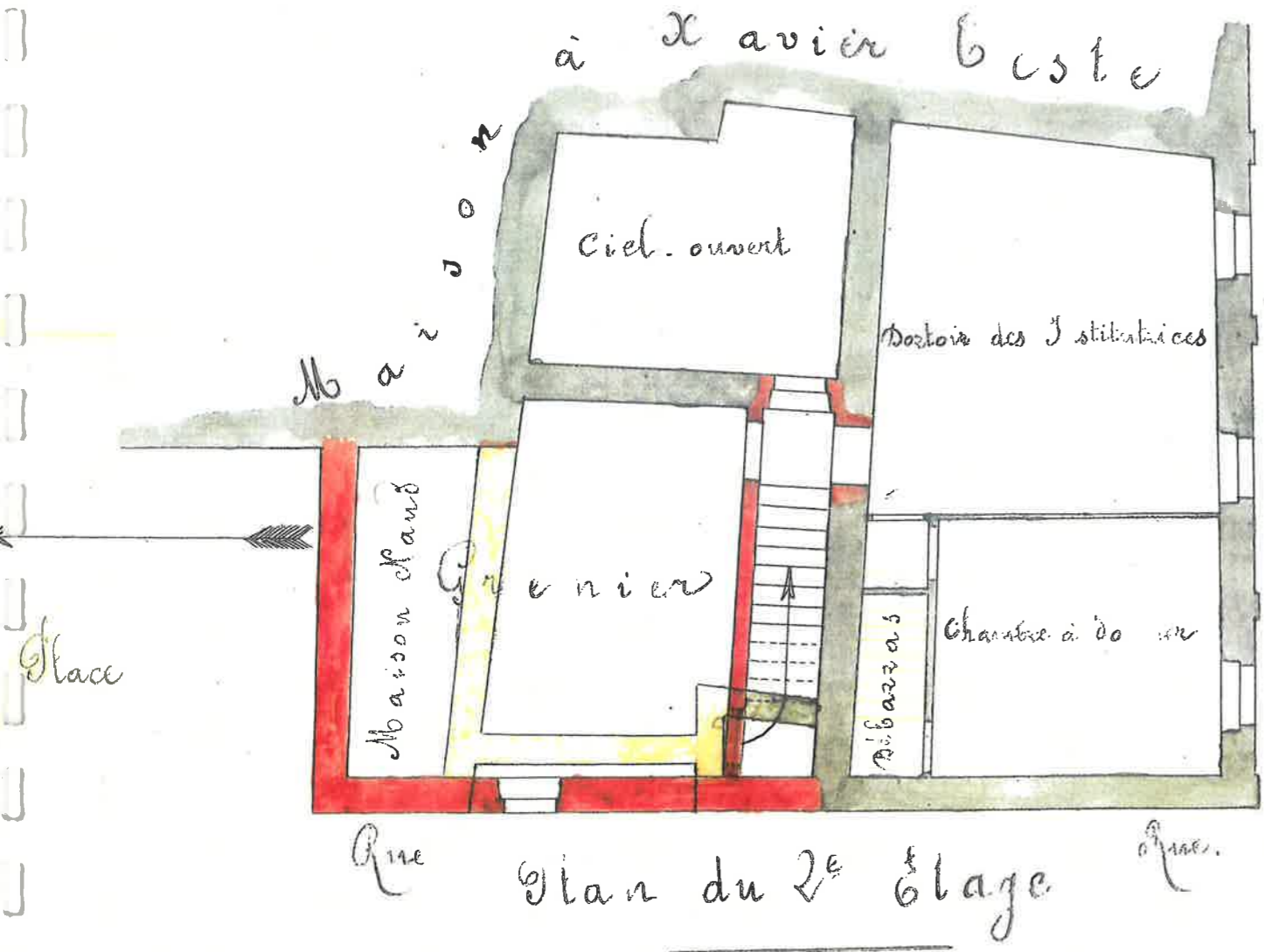


Plan du 1^{er} étage.

Commune de Sirac. (Gard)

Agrandissement de l'École des filles.

États et élévation à l'éch. de 0.01 par mètre



Facade du Couchant

Dessiné par et gravé par
à Paris le 7 mai
J. Paul Cha

Vue Perspective de l'ensemble



PROJET CHABANON PROJET BÈGUES

FAÇADE LATÉRALE



PROJET CHABANON PROJET BÈGUES

L'église paroissiale et sa crypte avant les travaux d'aménagement du 19ème siècle

L'église avant sa modification :

Le relevé de l'église dressé en 1899 par BEGUES, architecte conseil de la ville d'Uzès, présente un édifice d'aspect simple dont le plan à croix latine constitué d'une abside en cul de four prolongé d'une nef à transept et dont les murs sont contrebutés à l'extérieur par des contreforts d'angles, sont des éléments qui évoquent une architecture de "typologie" romane. Le relevé de mentionne pas la présence de clocher en toiture et de la crypte en sous-sol.

La crypte :

Elle est située sous le chœur de l'église ; son plan se juxtapose avec celui du chevet et du chœur de l'église. L'église et la crypte ont le même chevet. Si les peintures murales de la crypte sont des XIIème et XIIIème siècles, l'église est de même époque. Peut-on penser que la crypte est le seul vestige d'une église primitive à partir de laquelle aurait été bâtie postérieurement l'église, avant transformation ?
Le passage souterrain : une porte située sur l'élévation intérieure Ouest de la crypte s'ouvre sur un palier d'escalier à deux volées. La volée montante semble avoir émergé jadis sur le bas-côté Nord de la nef de l'église. La volée descendante rejoignait le niveau de l'ancien cimetière situé en contrebas de la crypte. Cette disposition était probablement liée à un parcours rituel destiné à une vénération dont la crypte était l'objet depuis des siècles. A l'origine, elle était éclairée par une baie axiale de l'abside par laquelle passaient les rayons du soleil le matin, qui, par réverbération, éclairaient la voûte et les peintures murales. La crypte est indissociable de l'église et constitue un tout homogène.

Le monastère :

Il aurait été créé suite à l'arrivée du Prieur Isnard de Laudun au 12ème siècle. Il était occupé par des Pères Bénédictins qui travaillaient eux-mêmes la terre. Ils étaient connus pour leurs compétences en agronomie œnologique, hydraulique, travaux publics, enseignements, ... Leurs connaissances ont certainement profité à la communauté de Lirac en matière d'agriculture et de viticulture. Les bâtiments monastiques jouxtaient la façade Sud de l'église. Ils étaient accessibles par une venelle sous voûte dont l'entrée était située sur le bas-côté droit de la façade occidentale de l'église. L'ancien cimetière était leur jardin. Le monastère dura jusqu'à la veille de la Révolution selon l'ouvrage de Raymonde ROUX.

Projet d'agrandissement de l'église paroissiale :

Il fait partie des grands travaux d'aménagement du 19ème siècle.

L'église étant devenue exiguë pour une population en constante augmentation ; son agrandissement sera demandé. Un projet sera présenté en 1857 par l'architecte BEGUES. Il propose d'allonger la nef vers l'Est en empiétant sur l'ancien chœur, pour créer une plus vaste et plus haute abside à déambulatoire, en la déplaçant au-delà de l'ancienne abside. La nef a été préservée de tous travaux. Dans un second temps, l'installation d'une tribune sera proposée avec un escalier hélicoïdal encastré dans l'angle intérieur Ouest montant sous la toiture. En plus d'augmenter la surface d'accueil au culte, le but du projet est d'accentuer l'impression de grandeur et de profondeur et donner un aspect monumental à l'ensemble. Cet agrandissement se fera au dépend de l'ancien cimetière qui sera enseveli sous les remblais nécessaires à l'assise du chevet et son déambulatoire.

Plan d'amélioration et d'exécution :

Dans un mémoire réalisé en 1887, F. DEGAN, architecte à Bagnols, se livre à une virulente critique des travaux réalisés trente ans plus tôt par l'architecte BEGUES, en énumérant des malfaçons constatées, auxquelles il compte prendre des mesures et apporter des solutions d'amélioration, qui se traduiront par la réalisation de plans d'exécution à partir d'un état des lieux, et pour lesquels on peut faire les observations suivantes :

- 1) Le projet d'abside à déambulatoire est inchangé
- 2) La sacristie a été fortement agrandie et les plans des chapelles ont été modifiés
- 3) Les murs ont été épaissis pour compenser la suppression des contreforts d'angles
- 4) Il est prévu une amélioration de l'aspect du clocher réalisé par BEGUES et qui n'apparaissait pas dans son projet. F. DEGAN en a profité pour anticiper sur l'emplacement d'un futur escalier d'accès aux tribunes et au clocher, à l'occasion de l'aménagement du presbytère.

Plan de recollement ou d'achèvement de travaux (d'auteur inconnu et non daté) - Conséquence des travaux sur l'église :

Il s'agit d'un relevé de l'intérieur de l'église après travaux. Cela permet d'apprécier l'importance des modifications. Son aspect intérieur a été profondément modifié et ne correspond pas à la proposition initiale de l'architecte BEGUES, sauf sur l'abside. Il en est de même pour son aspect extérieur. Ce qu'elle a perdu en authenticité, elle l'a regagné en grandiloquence et réciproquement.



PLACE DE L'ÉGLISE

L'église paroissiale



VUE D'ENSEMBLE

L'église paroissiale

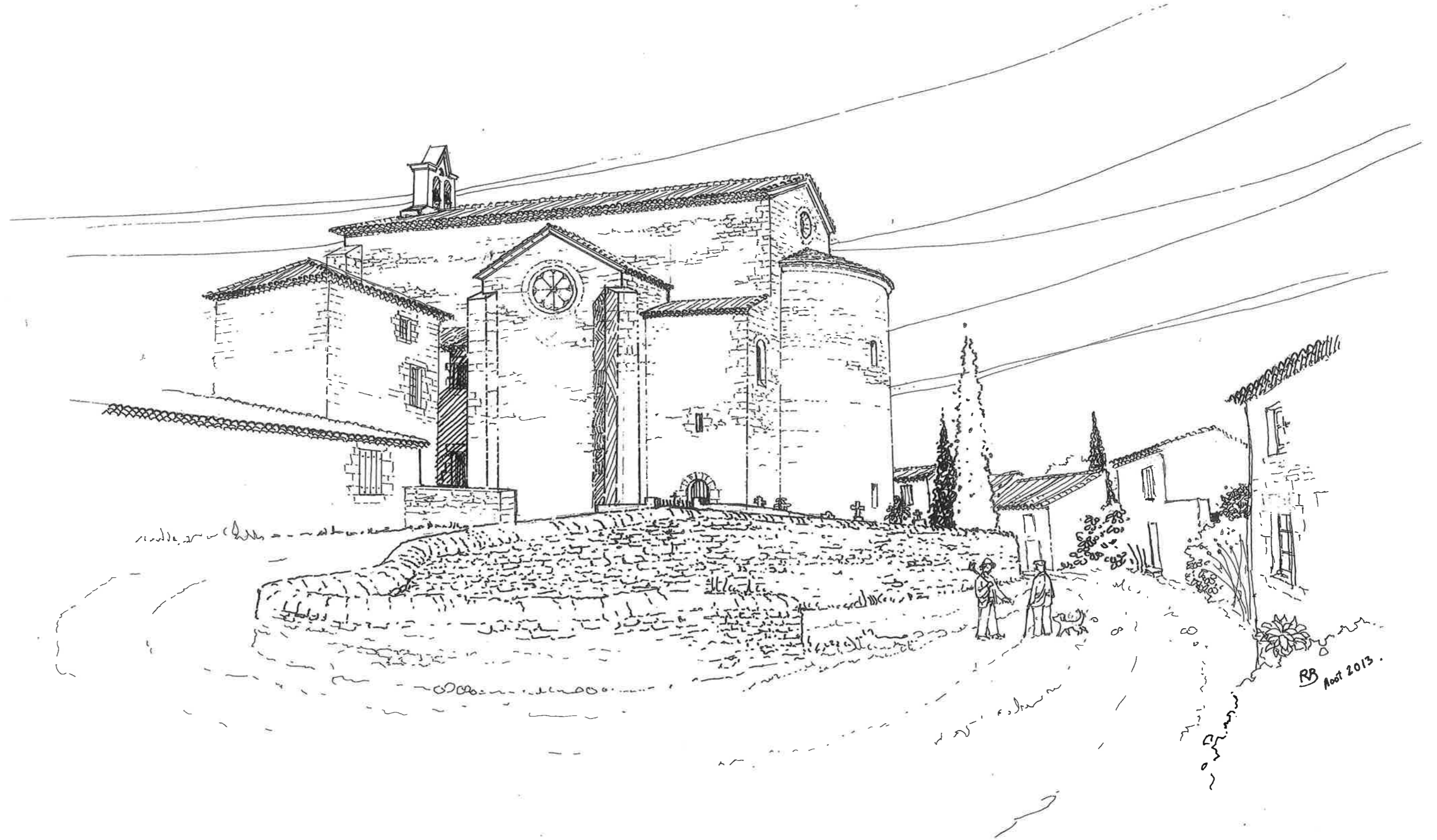


VUE SUR LE CŒUR



VUE SUR LA FAÇADE OCCIDENTALE

L'église paroissiale



LIRAC
EGLISE PAROISSIALE
ESSAI DE RECONSTITUTION
DE SON ASPECT AVANT MODIFICATION.